



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service Grands Travaux
Neufs et Ouvrages d'Arts

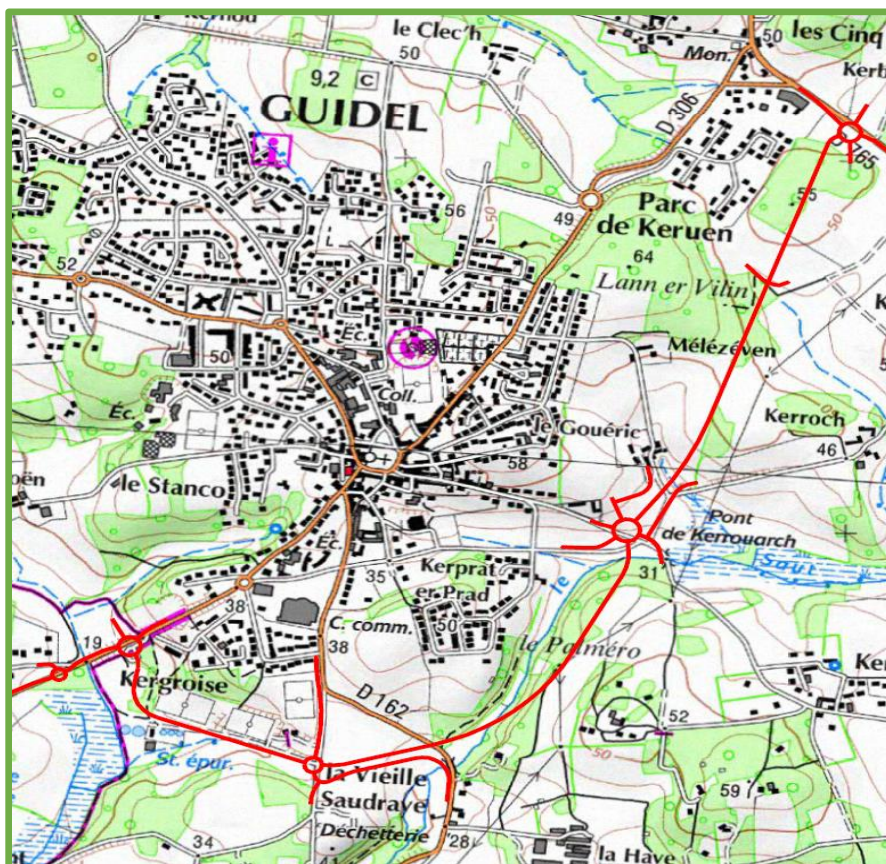
Objet de l'opération

Dans le cadre de la modernisation du réseau routier, le département du Morbihan a décidé de créer une voie de contournement pour supprimer le point noir de la circulation que constitue la traversée du centre de Guidel. Cette voie d'évitement située à l'est permettra de reporter le trafic de transit hors agglomération.

Les principaux objectifs sont :

- Améliorer les conditions de circulation offertes aux usagers,
- Faciliter l'accès aux plages,
- Soulager la voirie urbaine (assurer la sécurité routière et réduire les nuisances),
- Offrir une alternative en termes de déplacements doux.

Plan de situation



Durée et coût

La durée prévisionnelle prévue au marché était de 24 mois.

Ce délai avait été défini au regard de la complexité du chantier :

- Contraintes vis-à-vis des périodes d'intervention sur les zones humides, les ruisseaux
- Contraintes dues à la présence de nombreux réseaux concessionnaires
- Contraintes dues au niveau de fréquentation des axes croisés dans le cadre des travaux (RD306 actuelle : 12 000 véh/jour)

Au final le chantier a pu être réalisé dans un délai de 16 mois malgré l'épisode COVID19, ceci grâce à l'implication des différents intervenants, entreprises, concessionnaires, commune de GUIDEL, etc...

L'ouverture du contournement à la circulation étant programmée **le mardi 21 juillet 2020**

Le coût global des travaux s'élève à : **7 800 000.00€**

Ce montant inclue les **mesures « environnementales »** pour environ **2,150 M€ TTC**, comprenant :

- des mesures visant les milieux naturels à hauteur d'environ 450 k€ TTC
- des mesures liées à l'environnement hydraulique à hauteur d'environ 1.7 M€ TTC.

Décomposition et contenu des travaux

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage du département consistaient à:

- Créer une route bidirectionnelle d'une longueur de 2900 mètres à la périphérie est et sud de l'agglomération centre de Guidel.
- Créer une piste cyclable en parallèle de la voie nouvelle côté agglomération, au-delà du système de collecte de l'impluvium routier
- Construire 4 carrefours giratoires pour rétablir les voies interceptées, un à chaque extrémité du projet et deux intermédiaires

Les services techniques départementaux (direction des routes et de l'aménagement) ont assuré la représentation de la maîtrise d'ouvrage et la responsabilité de la maîtrise d'œuvre tant en conception (études techniques, procédures, acquisitions, archéologie préventive, concertation) qu'en suivi de réalisation des travaux du projet.

La réalisation de ces travaux a été assurée par :

- **Terrassement, assainissement, ouvrages** : groupement PIGEON BRETAGNE SUD / LEPINE
- **Chaussées** : EUROVIA
- **Glissières / dispositifs de retenue** : AGILIS
- **Signalisation verticale** : LACROIX
- **Signalisation Horizontale** : DRA/SESR/Centre d'Exploitation Routière du département
- **Assistance et coordination environnementales** : Bureau d'études SEGED
- **Etudes paysagères** : INERMIS
- **Coordination Sécurité** : VERITAS
- **Contrôle extérieur** : Laboratoire Routier Départemental

Quelques quantités représentatives :

- Terrassements :
 - Déblais : 160 000 m³
 - Remblais : 110 700 m³
 - Matériaux de carrière : 60 000 m³ (base drainante, remblais techniques et couche de forme)
- Assainissement :
 - 3km de canalisations
- Ouvrages :
 - 260 ml de cadres
- Chaussée :
 - 16 000 t de grave bitume
 - 7 800 t de couche de roulement

Un chantier avec des contraintes fortes...

- **Croisement de voies très circulées.** Des travaux de nuit ont été programmés pour limiter la gêne aux usagers notamment pour la réalisation des raccordements sur la RD306 et la RD 765.
- **Contraintes environnementales fortes.** Le calendrier des travaux a été construit en conciliant les enjeux sur les milieux naturels, notamment en respectant les périodes d'interventions sur les ruisseaux et les zones humides.

Présence d'enjeux forts :

- Rivière du Saut du Renard
- Zones humides avec présence du campagnol amphibie
- **Contraintes dues à la présence de nombreux réseaux appartenant à divers gestionnaires.** Le chantier se situant en secteur péri urbain, le tracé croisait de nombreux réseaux, eau potable, eaux usées, électrique, communication, qui ont dû être mis en conformité avec le projet.
- **Contraintes dues à la co-activité avec des projets privés et publics.** La commune de GUIDEL voit de nombreux projets fleurir à sa périphérie, terrain de rugby, lotissements, commerciaux, etc... L'organisation a dû être adaptée pour permettre à l'ensemble des chantiers d'évoluer.

L'aboutissement d'un projet

Attendu de longue date, ce projet aura mobilisé les services départementaux et partenaires associés, en premier lieu la commune, tout au long des étapes qui auront jalonné sa progression.

- **Etudes techniques** (pré-opérationnelles, études préliminaires (trafic, environnement agricole, technique...), de faisabilité ou d'opportunité, d'avant-projet, de projets détaillés et d'exécution
- **Etudes environnementales** (milieu naturel, agriculture, paysage, circulation, socio-économique, commerciale ...)
- **Procédures administratives et réglementaires** – référé en suspension de mars/avril 2019
- **Démarches foncières** (négociation, enquête parcellaire, expropriation)
- **Archéologie préventive** (diagnostic, fouilles)
- **Libération des contraintes d'emprises** (concessionnaires...)

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**